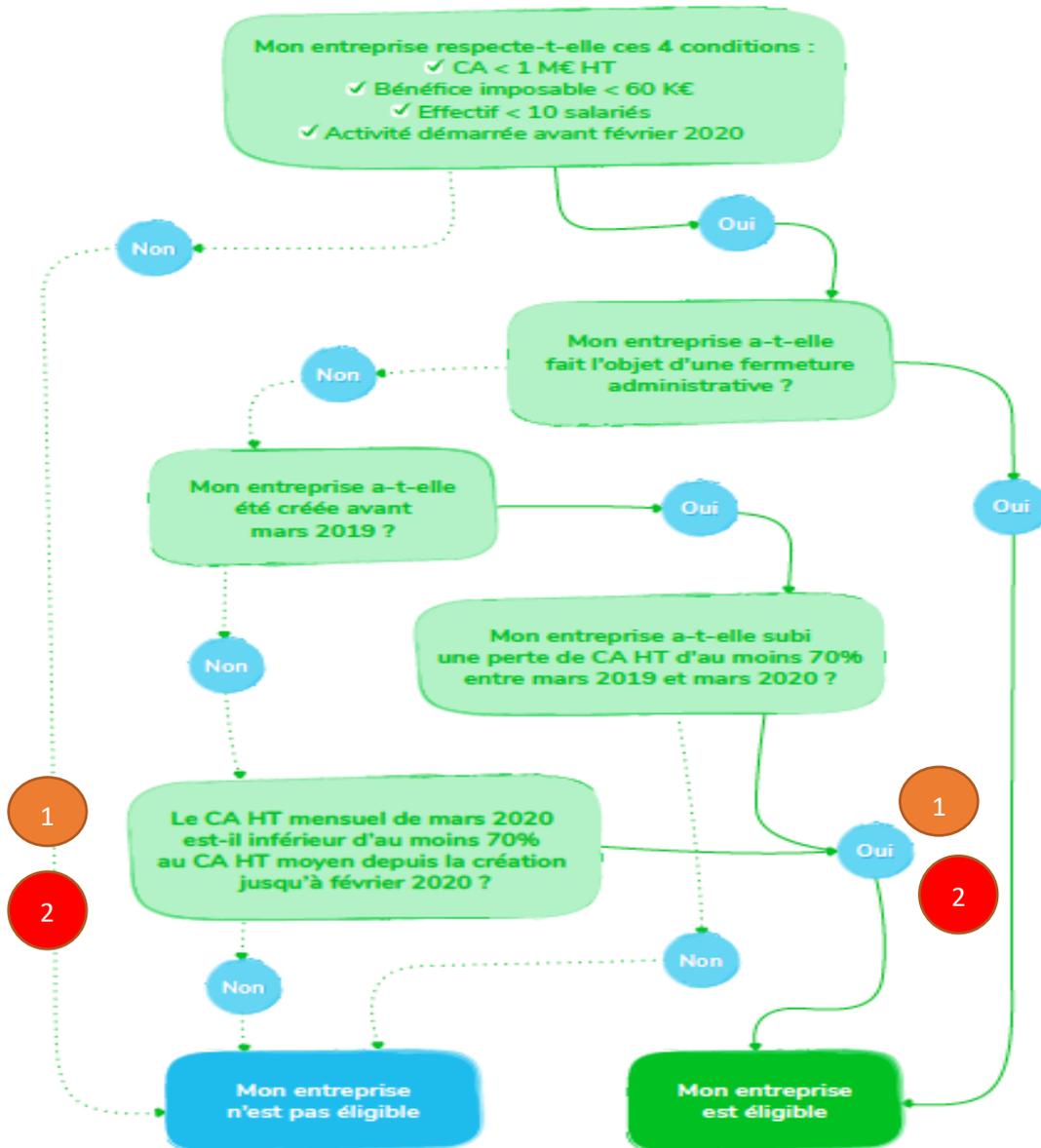


Suis-je éligible au fonds de solidarité ?



1

PERTE DE PLUS DE 70 % - LE SITE IMPOT.GOUV n'est pas encore mis à jour des nouvelles dispositions et risque de ne pas prendre en compte si votre chiffre d'affaire a chuté de plus de 70 %. (AIDES DE L'ETAT)

2

PERTE DE 50 A 70 % -